

Le bonheur de lire

Estelle Nepveu-Bilodeau

Volume 41, numéro 5 (245), octobre 1999

Liberté a 40 ans

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/32595ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Nepveu-Bilodeau, E. (1999). Le bonheur de lire. *Liberté*, 41(5), 16–19.

ESTELLE NEPVEU-BILODEAU
LE BONHEUR DE LIRE

Les poètes de ce temps montent la garde du monde
Gaston Miron

Durant un séjour à Mannheim en 1777, Mozart écrit à son père pour son anniversaire de naissance: « Je ne puis écrire un poème: je ne suis pas poète. Je ne puis disposer mes phrases (*sic*) d'une façon tellement artiste qu'elles diffusent tour à tour l'ombre et la lumière: je ne suis pas peintre. De la même manière, je ne puis exprimer par des gestes et des pantomimes mes pensées et mes sentiments: je ne suis pas danseur. Mais je le puis par les sons: je suis musicien. » Ainsi, n'étant ni écrivain ni critique, c'est en tant que lectrice, et en toute simplicité, que je voudrais rendre hommage aux artisans de la revue *Liberté*, à ceux de la première vague d'abord, puis à toutes celles et tous ceux qui, tout au long de ces quarante années, en ont assuré la continuité.

*

Ce n'était pas évident en 1959 de créer une revue littéraire. S'il eût fallu alors effectuer une étude de rentabilité, il est permis de se demander si elle eût pu démarrer. À une époque où la scolarité de près de quatre-vingts pour cent des Québécois dépassait à peine le cours primaire et où, de ce nombre, plus de la moitié des élèves inscrits ne

le terminaient même pas, le projet était hasardeux, voire téméraire. Mais il en fallait plus pour freiner l'ardeur de cette équipe de jeunes audacieux, amoureux de la langue française et de la littérature. Un noyau de résistants déterminés dès le départ à donner le ton, évitant la facilité et la performance pour elle-même, réussit à publier une revue de qualité, à susciter un brassage d'idées qui aura grandement contribué à l'évolution de la littérature et de la société québécoises.

*

Je n'ai malheureusement pas connu la revue *Liberté* dès sa parution, occupée que j'étais à des tâches familiales exigeantes (où le mot *liberté* avait temporairement perdu son sens) et participant, dans la mesure de mes moyens, à la refonte plus que nécessaire de notre système scolaire. Des groupes de citoyens s'organisaient déjà dans les années cinquante pour réclamer la laïcité des structures et de l'enseignement. Les parents souhaitaient faciliter à leurs filles l'accès à des études supérieures et permettre un enseignement moins axé sur leur rôle de femme au foyer. J'ai toujours prétendu que nous étions prêts à ce vent de changement que nous promettaient en 1960 les Jean Lesage, René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie et Georges-Émile Lapalme.

Dès la parution du rapport de la Commission Parent, un débat musclé s'engagea entre les progressistes et les tenants du *statu quo* très attachés à l'autorité religieuse et à ses privilèges. Nous voulions tout faire à la fois, nous inspirant toujours des recommandations du rapport : appuyer la création d'un ministère de l'Éducation, démocratiser l'enseignement, régionaliser les structures, parfaire la formation des maîtres, enfin, une foule de chantiers s'ouvraient dans l'enthousiasme. Nous avons même bénéficié d'un entraînement aux techniques de l'animation sociale.

Il fallait en outre mettre en place de nouvelles structures académiques. Le gouvernement de l'Union nationale étant revenu au pouvoir après les six années du règne de l'équipe Lesage, décida en 1967 de créer onze cégeps. J'occupais alors le poste de vice-présidente de l'Association des parents du Collège Saint-Ignace que fréquentait ma fille aînée, tout en étant membre de l'Association parents-maîtres et de l'Union de familles d'Ahuntsic. Le comité exécutif du collège proposa une solution au ministère de l'Éducation; le regroupement des institutions concernées forme un comité provisoire qui propose la fusion du Collège Saint-Ignace avec l'Institut de technologie Laval de Montréal (signe des temps: une seule femme y siège parmi les vingt-six membres du comité).

Ainsi est né le cégep Ahuntsic que plusieurs de mes enfants devaient fréquenter par la suite.

*

Ce n'est qu'au début des années soixante-dix, à la faveur d'un repas familial, que mon neveu Pierre m'offrit gracieusement un exemplaire de *Liberté*. Ce fut une révélation! Ainsi les noms d'André Belleau, Jean-Guy Pilon, Fernand Ouellette, Gaston Miron, Paul-Marie Lapointe, René Char, Pablo Neruda et François Hébert me sont devenus aussi familiers que ceux d'Hubert Aquin, Michèle Lalonde, Pierre Vadeboncoeur, Roland Giguère, Anne Hébert, Gabrielle Roy, Marie-Claire Blais, Jacques Brault, Gatien Lapointe, Victor-Lévy Beaulieu. Des collaborateurs sauront mieux que moi exprimer leur appréciation, en analyser la substance et rendre compte de son évolution et de son influence. Ce que je puis dire, c'est que *Liberté* m'a révélé un nombre important d'auteurs qui ont alimenté ce bonheur de lire découvert dès mon enfance et qui se renouvelle sans cesse.

Le titre: *Liberté*. Liberté de pensée, d'expression; éclectisme dans le choix des sujets où la fantaisie se

conjugue avec le sérieux ; place de choix accordée aux jeunes poètes ainsi qu'à une pléiade d'écrivains d'ici et d'ailleurs ; etc. Il suffit de consulter le catalogue du quarantième anniversaire — fruit d'un travail minutieux, que nous aurions d'ailleurs avantage à conserver dans nos archives personnelles — pour se rendre compte de la diversité de sa matière.

Couverture de bon goût, présentation attrayante, typographie soignée, illustrations agréables, format pratique qui permet de l'emporter dans l'autobus, le métro, la salle ou la file d'attente, au parc, sur sa table de chevet... que sais-je encore...

Tant et aussi longtemps qu'un livre, une revue ou toute autre publication de qualité nous accompagne, on n'est plus seul : on a trouvé un antidote à la solitude et à l'ennui.

*

Maintenir un périodique littéraire au Québec ne va pas de soi. Les divers comités qui se sont succédé de Jean-Guy Pilon à Marie-Andrée Lamontagne et André Goulet ont toujours su assurer une relève : ainsi plusieurs nouveaux collaborateurs se joignent-ils régulièrement à l'équipe pour en assurer la pérennité.

« Et vogue le navire après 30 ans ! » écrivait-on en 1989, opposant à la morosité du temps un élan d'optimisme. Et vogue toujours le même navire après 40 ans ! Comme me l'a écrit un jour Paul Piché : « Ramons, ramons, ramons, il en adviendra quelque chose. »

Devant une certaine morosité perceptible dans notre monde moderne, les poètes, les écrivains, les artistes se souviendront de cette phrase de René Char :

À chaque effondrement des preuves le poète répond par une salve d'avenir.

Longue vie à *Liberté* !